

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ANNONCES:

Roubaix-Vesoul	Tous mois . . .	18.50
> > Nos mois . . .	25.00	
> > Nos an . . .	50.00	

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
Yonne.

La France et l'Algérie, les frais de poste
en sus.

Le prix des Abonnements est payable
mensuellement. Tous abonnements continus,
jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, 7 NOVEMBRE, 1879

BOURSE DE PARIS DU 6 NOVEMBRE 1879
Cours à terme de 19 h. 30 m. suivant dépoté (détaché)
que de M. Nicolas Corder, banquier, 6, rue Chancelier, Paris.
Les cours sont affichés chaque jour, vers 9 h. 1/2, à la Banque
de M. Nicolas Corder, 18, rue des Ursulines, Tourcoing.

VALEURS	COURS du jour	COURS précédent
Rente 3 0/0 . . .	81 30	81 45
Rente 5 0/0 . . .	115 10	115 28
Banque de Paris . . .	833 00	840 00
Banque d'Escompte . . .	797 50	797 50
Crédit Foncier de France . . .	600 00	610 00
Mobilier Français . . .	580 00	580 00
C. Parisienne du gaz . . .	609 00	625 00
Act. Sucrerie . . .	69 43 1/2	69 20
Egypte unit. . .	243 72	242 50
Florin Hongrois . . .	83 56 1/2	83 60
Italien 8 0/0 . . .	79 18	79 35
Banque ottom. . .	513 78	515 00
Mobilier Espagnol . . .	610 00	600 00
Act. Autrichiens . . .	580 00	581 25
Act. Lombards . . .	600 00	178 00
Consolidés anglais . . .	60 00	60 00
Banque hypothécaire . . .	100 00	100 00

Pour copie conforme: JULIUS FRÈRE,
Agent général de la banque Nicolas Corder

Un moment où nous mettons sous pression
le cours des valeurs ne nous est pas encore
parvenu.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)	7 NOV.	6 NOV.
3 0/0 . . .	81 75 /-	81 78 /-
3 0/0 amortissable . . .	83 85	83 20
4 2 0/0 . . .	112 90	113 00
Emprunts 3 0/0 . . .	11550 /-	11560 /-

Service particulier	7 NOV.	6 NOV.
Act. Banque de France . . .	3380 00	3400 00
Act. Société générale . . .	127 00	126 20
Crédit f. de France . . .	1037 00	1037 00
Chemin autrichien . . .	882 00	882 00
Lyon ex-coupon . . .	1125 00	1145 00
Est ex-coupon . . .	710 00	720 00
Ouest . . .	760 00	787 00
Nord . . .	1480 00	1465 00
Midi . . .	260 00	260 00
Sud . . .	657 00	700 00
5% Pétrolien . . .	00 00	00 00
Act. Banq. ottom. (anc.) . . .	00 00	00 00
Banq. ottom. (nouv.) . . .	517 00	515 00
Londres court . . .	22 29	20 25 28 00
Créd. Mob. (act. nov.) . . .	858 00	595 00
Ture . . .	11 58	11 45

DEPÊCHES COMMERCIALES	
New-York	7 novembre
Change sur Londres 47 50; change sur	
Paris 23 75; 100.	
Café good fair, (la livre) 16 1/2, 16 7/8.	
Café good cargoes, (la livre) 17 1/8, 17 3/8.	
Calme.	
Havre, 7 novembre.	
Ventes 1,200 bales. Marché fermé.	
Liverpool, 7 novembre.	
Ventes 10,000 b. Marché fermé.	
New-York, 7 novembre.	
Coton, 11 3/8.	
Recettes 176,000 b.	
New-Orleans low-middling 80 /-	
Savannah 79 /-	

BULLETIN DU JOUR

Que fera la Chambre au cours de sa réunion extraordinaire? Que veut le cabinet? Les uns voudraient que le Parlement eût le bon sens d'épuiser, avant la fin de l'année, toutes les questions pendantes. D'autres estiment que tout ce qu'il a de mieux à faire, c'est de voter purement simplement le budget.

Il y a donc dissidence dans le cabinet. Si le fait était isolé, il ne démontre rien qu'une chose, « la volonté, comme le dit M. Ernest Daudet, de chaque ministre d'exercer rigoureusement son droit, qui consiste à tâcher de faire prévaloir son opinion. » Mais ce fait n'est pas isolé, et la preuve d'une double tendance se fait à chaque instant sentir. D'où vient ce manque de cohésion? De l'absence d'une pensée dominante, d'une autorité reconnue à la tête du cabinet. Nous avons bien un titulaire à la présidence du conseil, nous n'avons pas de président du conseil.

Il ne convient pas, d'ailleurs, qu'on facilite sous l'étiquette cléricale l'embranchement de tous les adversaires de la République. Ensuite, il proteste de toutes ses forces contre les intentions hostiles qu'on lui prête contre la religion. La République française, le XII^e Siècle, la Lanterne, etc., et en province les nombreuses feuilles qui n'ont que deux ou trois notes, dont la seule est l'insulte permanente au clergé, sont calomniées. Lisez plutôt : « Notre situation serait fort inférieure et beaucoup plus difficile, si nous acceptions ou portions la lutte sur le terrain religieux. » C'est bien la République française qui parle ainsi, c'est-à-dire le journal dans lequel écrivent MM. Challemel-Lacour, Spuller, Isambert, etc., et qui de temps à autre donne la leçon aux journaux subalternes, empêtré de seconde les vues du maître. « On prétend, ajoute-t-il, faire de la France républicaine une grande de Belgique, où il y aura d'un côté les cléricaux, et de l'autre les républicains. Ce : on prétend, est « ruisseant d'injustice, » comme disait ce pauvre Phyloxène Boyer.

Il ne convient pas, d'ailleurs, qu'on facilite sous l'étiquette cléricale l'embranchement de tous les adversaires de la République. Ensuite, il proteste de toutes ses forces contre les intentions hostiles qu'on lui prête contre la religion. La République française, le XII^e Siècle, la Lanterne, etc., et en province les nombreuses feuilles qui n'ont que deux ou trois notes, dont la seule est l'insulte permanente au clergé, sont calomniées. Lisez plutôt : « Notre situation serait fort inférieure et beaucoup plus difficile, si nous acceptions ou portions la lutte sur le terrain religieux. » C'est bien la République française qui parle ainsi, c'est-à-dire le journal dans lequel écrivent MM. Challemel-Lacour, Spuller, Isambert, etc., et qui de temps à autre donne la leçon aux journaux subalternes, empêtré de seconde les vues du maître. « On prétend, ajoute-t-il, faire de la France républicaine une grande de Belgique, où il y aura d'un côté les cléricaux, et de l'autre les républicains. Ce : on prétend, est « ruisseant d'injustice, » comme disait ce pauvre Phyloxène Boyer.

Il ne convient pas, d'ailleurs, qu'on facilite sous l'étiquette cléricale l'embranchement de tous les adversaires de la République. Ensuite, il proteste de toutes ses forces contre les intentions hostiles qu'on lui prête contre la religion. La République française, le XII^e Siècle, la Lanterne, etc., et en province les nombreuses feuilles qui n'ont que deux ou trois notes, dont la seule est l'insulte permanente au clergé, sont calomniées. Lisez plutôt : « Notre situation serait fort inférieure et beaucoup plus difficile, si nous acceptions ou portions la lutte sur le terrain religieux. » C'est bien la République française qui parle ainsi, c'est-à-dire le journal dans lequel écrivent MM. Challemel-Lacour, Spuller, Isambert, etc., et qui de temps à autre donne la leçon aux journaux subalternes, empêtré de seconde les vues du maître. « On prétend, ajoute-t-il, faire de la France républicaine une grande de Belgique, où il y aura d'un côté les cléricaux, et de l'autre les républicains. Ce : on prétend, est « ruisseant d'injustice, » comme disait ce pauvre Phyloxène Boyer.

Il ne convient pas, d'ailleurs, qu'on facilite sous l'étiquette cléricale l'embranchement de tous les adversaires de la République. Ensuite, il proteste de toutes ses forces contre les intentions hostiles qu'on lui prête contre la religion. La République française, le XII^e Siècle, la Lanterne, etc., et en province les nombreuses feuilles qui n'ont que deux ou trois notes, dont la seule est l'insulte permanente au clergé, sont calomniées. Lisez plutôt : « Notre situation serait fort inférieure et beaucoup plus difficile, si nous acceptions ou portions la lutte sur le terrain religieux. » C'est bien la République française qui parle ainsi, c'est-à-dire le journal dans lequel écrivent MM. Challemel-Lacour, Spuller, Isambert, etc., et qui de temps à autre donne la leçon aux journaux subalternes, empêtré de seconde les vues du maître. « On prétend, ajoute-t-il, faire de la France républicaine une grande de Belgique, où il y aura d'un côté les cléricaux, et de l'autre les républicains. Ce : on prétend, est « ruisseant d'injustice, » comme disait ce pauvre Phyloxène Boyer.

Il ne convient pas, d'ailleurs, qu'on facilite sous l'étiquette cléricale l'embranchement de tous les adversaires de la République. Ensuite, il proteste de toutes ses forces contre les intentions hostiles qu'on lui prête contre la religion. La République française, le XII^e Siècle, la Lanterne, etc., et en province les nombreuses feuilles qui n'ont que deux ou trois notes, dont la seule est l'insulte permanente au clergé, sont calomniées. Lisez plutôt : « Notre situation serait fort inférieure et beaucoup plus difficile, si nous acceptions ou portions la lutte sur le terrain religieux. » C'est bien la République française qui parle ainsi, c'est-à-dire le journal dans lequel écrivent MM. Challemel-Lacour, Spuller, Isambert, etc., et qui de temps à autre donne la leçon aux journaux subalternes, empêtré de seconde les vues du maître. « On prétend, ajoute-t-il, faire de la France républicaine une grande de Belgique, où il y aura d'un côté les cléricaux, et de l'autre les républicains. Ce : on prétend, est « ruisseant d'injustice, » comme disait ce pauvre Phyloxène Boyer.

Il ne convient pas, d'ailleurs, qu'on facilite sous l'étiquette cléricale l'embranchement de tous les adversaires de la République. Ensuite, il proteste de toutes ses forces contre les intentions hostiles qu'on lui prête contre la religion. La République française, le XII^e Siècle, la Lanterne, etc., et en province les nombreuses feuilles qui n'ont que deux ou trois notes, dont la seule est l'insulte permanente au clergé, sont calomniées. Lisez plutôt : « Notre situation serait fort inférieure et beaucoup plus difficile, si nous acceptions ou portions la lutte sur le terrain religieux. » C'est bien la République française qui parle ainsi, c'est-à-dire le journal dans lequel écrivent MM. Challemel-Lacour, Spuller, Isambert, etc., et qui de temps à autre donne la leçon aux journaux subalternes, empêtré de seconde les vues du maître. « On prétend, ajoute-t-il, faire de la France républicaine une grande de Belgique, où il y aura d'un côté les cléricaux, et de l'autre les républicains. Ce : on prétend, est « ruisseant d'injustice, » comme disait ce pauvre Phyloxène Boyer.

Il ne convient pas, d'ailleurs, qu'on facilite sous l'étiquette cléricale l'embranchement de tous les adversaires de la République. Ensuite, il proteste de toutes ses forces contre les intentions hostiles qu'on lui prête contre la religion. La République française, le XII^e Siècle, la Lanterne, etc., et en province les nombreuses feuilles qui n'ont que deux ou trois notes, dont la seule est l'insulte permanente au clergé, sont calomniées. Lisez plutôt : « Notre situation serait fort inférieure et beaucoup plus difficile, si nous acceptions ou portions la lutte sur le terrain religieux. » C'est bien la République française qui parle ainsi, c'est-à-dire le journal dans lequel écrivent MM. Challemel-Lacour, Spuller, Isambert, etc., et qui de temps à autre donne la leçon aux journaux subalternes, empêtré de seconde les vues du maître. « On prétend, ajoute-t-il, faire de la France républicaine une grande de Belgique, où il y aura d'un côté les cléricaux, et de l'autre les républicains. Ce : on prétend, est « ruisseant d'injustice, » comme disait ce pauvre Phyloxène Boyer.

Il ne convient pas, d'ailleurs, qu'on facilite sous l'étiquette cléricale l'embranchement de tous les adversaires de la République. Ensuite, il proteste de toutes ses forces contre les intentions hostiles qu'on lui prête contre la religion. La République française, le XII^e Siècle, la Lanterne, etc., et en province les nombreuses feuilles qui n'ont que deux ou trois notes, dont la seule est l'insulte permanente au clergé, sont calomniées. Lisez plutôt : « Notre situation serait fort inférieure et beaucoup plus difficile, si nous acceptions ou portions la lutte sur le terrain religieux. » C'est bien la République française qui parle ainsi, c'est-à-dire le journal dans lequel écrivent MM. Challemel-Lacour, Spuller, Isambert, etc., et qui de temps à autre donne la leçon aux journaux subalternes, empêtré de seconde les vues du maître. « On prétend, ajoute-t-il, faire de la France républicaine une grande de Belgique, où il y aura d'un côté les cléricaux, et de l'autre les républicains. Ce : on prétend, est « ruisseant d'injustice, » comme disait ce pauvre Phyloxène Boyer.

Il ne convient pas, d'ailleurs, qu'on facilite sous l'étiquette cléricale l'embranchement de tous les adversaires de la République. Ensuite, il proteste de toutes ses forces contre les intentions hostiles qu'on lui prête contre la religion. La République française, le XII^e Siècle, la Lanterne, etc., et en province les nombreuses feuilles qui n'ont que deux ou trois notes, dont la seule est l'insulte permanente au clergé, sont calomniées. Lisez plutôt : « Notre situation serait fort inférieure et beaucoup plus difficile, si nous acceptions ou portions la lutte sur le terrain religieux. » C'est bien la République française qui parle ainsi, c'est-à-dire le journal dans lequel écrivent MM. Challemel-Lacour, Spuller, Isambert, etc., et qui de temps à autre donne la leçon aux journaux subalternes, empêtré de seconde les vues du maître. « On prétend, ajoute-t-il, faire de la France républicaine une grande de Belgique, où il y aura d'un côté les cléricaux, et de l'autre les républicains. Ce : on prétend, est « ruisseant d'injustice, » comme disait ce pauvre Phyloxène Boyer.

Il ne convient pas, d'ailleurs, qu'on facilite sous l'étiquette cléricale l'embranchement de tous les adversaires de la République. Ensuite, il proteste de toutes ses forces contre les intentions hostiles qu'on lui prête contre la religion. La République française, le XII^e Siècle, la Lanterne, etc., et en province les nombreuses feuilles qui n'ont que deux ou trois notes, dont la seule est l'insulte permanente au clergé, sont calomniées. Lisez plutôt : « Notre situation serait fort inférieure et beaucoup plus difficile, si nous acceptions ou portions la lutte sur le terrain religieux. » C'est bien la République française qui parle ainsi, c'est-à-dire le journal dans lequel écrivent MM. Challemel-Lacour, Spuller, Isambert, etc., et qui de temps à autre donne la leçon aux journaux subalternes, empêtré de seconde les vues du maître. « On prétend, ajoute-t-il, faire de la France républicaine une grande de Belgique, où il y aura d'un côté les cléricaux, et de l'autre les républicains. Ce : on prétend, est « ruisseant d'injustice, » comme disait ce pauvre Phyloxène Boyer.

Il ne convient pas, d'ailleurs, qu'on facilite sous l'étiquette cléricale l'embranchement de tous les adversaires de la République. Ensuite, il protest